

COMMUNE DE PANISSIERES

TARIFS 2024

Photocopies (urbanisme)	
Photocopie d'un plan	2,90 €
Photocopie d'une matrice cadastrale	3,40 €
Cimetière	
Concession de 50 ans par m ²	250,00 €
Concession de 30 ans par m ²	133,00 €
Concession de 15 ans par m ²	67,00 €
Columbarium	
15 ans 1 emplacement de 4 urnes	592,00 €
30 ans 1 emplacement de 4 urnes	888,00 €
15 ans 1 emplacement de 2 urnes	291,00 €
30 ans 1 emplacement de 2 urnes	438,00 €
Droit de pesage (Prix du jeton)	
	1,55 €
< 5 tonnes	2 jetons
De 5 à 10 tonnes	3 jetons
de 10 à 15 Tonnes	6 jetons
> à 15 Tonnes	7 jetons
Location matériel	
Location tables (hors association)	3,90 €
Location bancs (hors association)	2,70 €
Salle d'animation	
Manifestations "Belote et Loto" des associations	
Grande salle	249,00 €
Petite salle	214,00 €
Les deux salles	413,00 €
Associations et particuliers Panissiérais	
Grande salle	296,00 €
Petite salle	252,00 €
Les deux salles	462,00 €
Forfait Week End - Grande salle	493,00 €
Forfait Week End - Petite salle	434,00 €
Forfait Week End - les deux salles	737,00 €
(Pas de location possible pour les non panissiérais)	
Forfait Vaisselle (sauf associations)	51,00 €
Salle Beauséjour	
Journée ou soirée	160,00 €
Apéritif et funérailles	75,00 €
Médiathèque municipale	
Abonnement individuel adultes	10,50 €
Bénévoles médiathèque actifs	Gratuit

Abonnement enfants 0 à 15 ans Gratuité pour les enfants en CP (sur justificatif)	4,90 €	
Forfait annuel pour les structures d'hébergement de personnes âgées	10,50 €	
Pénalité par semaine de retard	0,80 €	
Comités d'entreprises :	Adultes	Enfants
Nbre adhésions : de 1 à 10	10,50 €	4,90 €
Nbre adhésions : de 11 à 20	10,00 €	4,50 €
Nbre adhésions : de 21 à 30	9,00 €	4,00 €
Nbre adhésions : de 31 à 40	8,00 €	3,00 €
Nbre adhésions : de 41 à 50	7,00 €	2,00 €
Assainissement		
Redevance Assainissement		
Utilisateurs du réseau d'eau potable		
Prime fixe	33,00 €	
M3 (domestique)	1,57 €	
Pour les utilisateurs du réseau assainissement n'utilisant pas le réseau d'eau potable :		
Résidences principales	33,00 € prime fixe + forfait 30 m3 par personne	
Résidences secondaires	33,00 € prime fixe + forfait 50 m3 par foyer	
Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) :		
<i>Lefait générateur de la PAC est le raccordement au réseau</i>		
Constructions existantes	Maison individuelle / Création de logement par changement de destination du bâti générant des eaux usées : 1800 €	
	Immeuble : 2000 € + 250 € par appartement	
Constructions nouvelles	Maison individuelle : 2000 €	
	Immeuble : 2200 € + 400 € par appartement	
Marchés		
Emplacement fixe dit "abonnement"		
mètre linéaire abonnés (avec électricité)	1,10 €	
mètre linéaire abonnés (sans électricité)	0,90 €	
Emplacement occasionnel		
mètre linéaire (commerçants non sédentaires occasionnels)	1,45 €	
Commerces sédentaires		
Chevalet /an	15,00 €	
Terrasse jusqu'à 10 m ² inclus / an	30,00 €	
Terrasse au-delà de 10 m ² / an	60,00 €	
Foire		
Attractions (1e m ²)	1,10 €	

Cirques		16,50 €				
Mètre linéaire Forains		1,50 €				
Matériels agricoles, voitures, etc..., l'unité		2,70 €				
Vente de bétail le m ²		2,20 €				
Emplacement pour véhicule avec stationnement répété ou occasionnel (hors marché)						
Par emplacement : jusqu'à 10 m ² sans électricité		4,10 €				
avec électricité		5,10 €				
de 11 m ² à 20 m ²		10,50 €				
de 21 m ² à 30 m ²		21,00 €				
de 31 m ² et plus		45,00 €				
Cantine scolaire						
Le repas - Suivant articles R531-52 et R531-53 du décret 2009-553 du 15 mai 2009 - incluant 1 € au titre de l'encadrement des enfants						
Revenu des familles - quotient familial -	Accueil périscolaire temps méridien	Tarif repas				
De 0 à 450	0,90 €	3,70 €				
De 451 à 700	0,95 €	3,70 €				
701 à 900	1,00 €	3,70 €				
901 à 1200	1,05 €	3,70 €				
1201 à 1500	1,10 €	3,70 €				
Plus de 1501	1,15 €	3,70 €				
Repas adultes		5,50 €				
Repas non réservé ou non annulé, majoré à 6,50 €						
Accueil Périscolaire						
Revenu des familles - quotient familial -	1/2 heure	1 heure				
De 0 à 450	0,73 €	1,46 €				
De 451 à 700	0,76 €	1,52 €				
701 à 900	0,78 €	1,56 €				
901 à 1200	0,82 €	1,64 €				
1201 à 1500	0,83 €	1,66 €				
Plus de 1501	0,87 €	1,74 €				
Pénalité temps périscolaires	1 € par 1/4 d'heure supplémentaire commencé					
Accueil Périscolaire du mercredi et extrascolaire vacances						
QF	0/450	451/700	701/900	901/1200	1201/1500	+1501
Panissières	0,90 €	1,10 €	1,30 €	1,50 €	1,70 €	1,84 €
Extérieur	1,00 €	1,24 €	1,44 €	1,70 €	1,94 €	2,10 €
Repas	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Pénalité temps périscolaires	1 € par 1/4 d'heure supplémentaire commencé					
Gîte communal de la Ferme Seigni						
Caution	1 200,00 €					
Badge pour ordure ménagère, en cas de perte	3,00 €					
Individuels	Grand gîte	1 nuitée	23,00 €			

Petit gîte	1 nuitée	21,00 €
Taxe de séjour nuitée/personne		1,05 €
Groupes	15 personnes et plus	19,80 €
Taxe de séjour nuitée/personne		0,99 €
Forfait	Gîte complet 1 nuitée	769,00 €
Taxe de séjour nuitée/personne		0,89 €
	2 nuitées	1 360,00 €
Taxe de séjour nuitée/personne		0,79 €
Logement accessible : 1 nuitée		23,00 €
Location draps (par personne)		3,00 €
Location machine à laver (1 lavage)		9,20 €
Forfait Ménage Gîte uniquement		160,00 €
Forfait Ménage Gîte + salle+cuisine		230,00 €
Grange de la Ferme Seigne		
Panissières	Apéritif	115,00 €
	la journée	207,00 €
Autres	Apéritif	157,00 €
	la journée	342,50 €
Panissières	Forfait Week-End	305,00 €
Autres	Forfait Week-End	510,00 €
Utilisation de la cuisine /par jour		85,00 €
Relais camping-cars		
Jeton eau		2,00 €
Jeton électricité		2,00 €
Taxe de séjour nuitée/personne		0,35 €
Camping / jour		
Véhicule utilitaire		17,70 €
Voiture		2,75 €
caravane		2,75 €
Camping-car		3,60 €
Tente		2,45 €
Adulte, par personne (sauf encadrants groupes d'enfants)		3,50 €
1 utilisation des sanitaires/douche (sans utilisation du camping)		2,20 €
Electricité		2,40 €
Enfant de 4 à 12 ans, par enfant		2,20 €
Enfant de moins de 4 ans		Gratuit
Forfait mensuel (1 tente, 2 personnes, sans électricité)		220,00 €
Taxe de séjour nuitée/personne		0,20 €
Enlèvements des dépôts sauvages		
Dépôt inférieur à 1 tonne :		
Forfait intervention pour 1 sac ou contenant pou		100,00 €
Forfait intervention au-delà d'1 sac ou contenar		300,00 €

Dépôt supérieur à 1 tonne :	
Frais d'enlèvement, forfait par tranche de demi-	400,00 €
Traitement des déchets, à la tonne	200,00 €
Forfait frais de gestion « dépôt supérieur 1 tonn	185,00 €
Enlèvements des déjections canines	
Forfait par intervention	100,00 €
Nettoiemnt et remise en état du domaine public	
Forfait par intervention	200,00 €
Dégradations de biens publics mobiliers ou immobiliers	
Forfait frais de gestion par dossier traité, en sus du remboursement des biens	175,00 €
Elagage	
Au mètre linéaire	150,00 €
Débroussaillage et nettoyage de terrain	
Forfait au m ²	50,00 €